

Au lendemain de la pandémie de COVID-19, le contexte actuel de crise énergétique et géopolitique impacte de nouveau tous les secteurs économiques et industriels, entraînant des augmentations tarifaires.

Le fournisseur de sacs papier pour la collecte des déchets végétaux a alerté le SIOM en novembre 2021 sur l'augmentation des coûts du papier, des encres et du transport, **le papier représentant à lui seul une hausse de 23%**.

Afin de limiter cette augmentation tarifaire, les élus du SIOM ont opté fin 2021 pour une réduction de la taille du sac tout en conservant ses caractéristiques techniques.

Au mois de mai 2022, le fournisseur a alerté le Syndicat sur une nouvelle **hausse des prix qui s'élève à 22%**. La société a indiqué également qu'elle n'était pas en mesure de garantir la disponibilité des quantités demandées jusqu'à la fin de l'année.

Aussi, afin de contenir cette nouvelle augmentation tarifaire d'une part, et d'essayer de tout mettre en œuvre pour obtenir des quantités suffisantes d'ici la fin de l'année, la décision a dû être prise de réduire de 15% les commandes prévues pour le second semestre 2022.



Cet effort devrait permettre de garantir l'approvisionnement en sacs de tout le territoire du SIOM.

Enfin, le lancement d'une réflexion à plus long terme relative au dispositif de mise à disposition des sacs dans nos communes semble nécessaire afin de continuer à répondre à vos besoins mais également de prendre en compte les nouvelles contraintes liées aux pénuries de papier et l'augmentation continue des demandes de sacs qui nous sont formulées.

QUELQUES ALTERNATIVES À ADOPTER !

